



**LE PROJET DE LOI DE LA PRESSE AU BURUNDI.**

**POSITION DE LA DIASPORA BURUNDAISE DE**

**BELGIQUE, DBB-ASBL.**

**E-mail: [info@diasporaburundaise-belgique.org](mailto:info@diasporaburundaise-belgique.org)**

**Site web: <http://www.diasporaburundaise-belgique.org>**

Le monde entier y compris le Burundi vient de célébrer la journée mondiale de la liberté de la presse le 03 mai 2013. Le thème de cette année est « **Parler sans crainte, assurer la liberté d'expression dans tous les médias** ».

Au Burundi, le débat qui prévaut aujourd'hui en la matière s'articule notamment autour du nouveau projet de loi sur les médias très contesté mais déjà adopté par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Au lendemain de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, devant le tollé de multiples protestations des professionnels des médias, de la société civile, des partis politiques et des hommes politiques burundais, des institutions et organisations internationales, des pays amis et bailleurs du Burundi, etc. l'association « Diaspora Burundaise de Belgique » ne peut pas rester silencieuse devant une telle situation qui risque d'hypothéquer l'avenir démocratique et économique de notre bien Chère Patrie.

D'emblée, nous tenons à préciser que

- notre association est sans but lucratif et elle est apolitique, tel que stipulé dans ses statuts ;
- la DBB gardera sa neutralité politique et son indépendance totale, ne combattrait jamais le gouvernement actuel et/ou à venir, telle association, tel ou tel autre parti politique ;
- la position de la DBB-ASBL par rapport à cette loi de la presse au Burundi ne doit pas être interprétée comme une défiance ou une opposition au gouvernement burundais, c'est ni moins ni plus une exhortation adressée au Chef de l'état et à tout l'exécutif burundais ;
- la position de la DBB-ASBL est aussi un message de soutien, de sympathie, d'encouragement et de vœux de courage, de détermination adressé à tous les journalistes burundais et à tous les burundais qui sont engagés pour faire évoluer le Burundi vers une démocratie sans faille selon les normes internationales ;
- la pensée de tous les membres de la DBB-ASBL va vers tous ces journalistes qui ont été emprisonnés ou ont été victimes de la barbarie humaine en l'occurrence Willy Abagenzinikindi de la Radiotélévision Renaissance et Patrick Pagio de la Radio Publique Africaine. Nous leur

souhaitons beaucoup de courage et un bon rétablissement pour toutes les séquelles subies suite à leur métier combien noble.

Personne ne doute du rôle du dynamisme des médias dans notre pays , et ce , depuis l'agrément des radios et télévisions privées. Des journalistes enquêtent souvent sur des sujets sensibles, se mettant parfois en danger, et rendent publiques des allégations de violations des droits humains et de corruption. Certaines enquêtes et reportages ont pu élucider des dossiers louches ou inventés de toute pièce. Beaucoup de vies humaines ont été sauvées par les actions des journalistes ; des hommes politiques emprisonnés injustement ont été libérés. Certains événements malheureux qui ont endeuillé le Burundi ont été revisités et éclaircis, etc. Bref, l'engagement des professionnels des médias pour un Burundi libre, démocratique, uni, prospère et respecté dans le concert des Nations est sans équivoque. Mais sur une autre aile, les médias donnent des informations utiles à la population pour des préventions, l'éducation à la paix et à la santé, la bonne cohabitation des gens, etc. Les journalistes burundais ont bien compris que **« Le plus bel idéal pour une génération, c'est de s'efforcer que la génération qui la suit puisse vivre et jouir de plus de beauté, de plus de bonheur ; c'est de réduire les causes de malentendu, les préjugés imbéciles, les souffrances superflues, les conflits inutiles »**.

L'ASBL Diaspora Burundaise de Belgique exhorte et conseille vivement le Chef de l'état burundais de ne pas promulguer cette loi qui, non seulement hypothèque l'avenir démocratique du Burundi mais aussi viole tous les textes nationaux en l'occurrence la constitution burundaise et l'accord d'Arusha mais aussi les conventions internationales auxquelles le Burundi a souscrit notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme et la charte africaine des droits de l'homme.

**« Le pouvoir et les médias sont toujours et partout interconnectés et leur relation est naturellement conflictuelle. Mais en démocratie, cette relation est amicale »**. La DBB-ASBL demande avec insistance au Chef de l'état burundais et à ses deux vice-présidents de tout mettre en œuvre pour qu'une solution négociée autour d'une table entre les représentants du gouvernement, des journalistes, de l'opposition et de la société civile puisse aboutir à une relation amicale entre le gouvernement burundais et les professionnels des médias. **Vous devez, Excellences, vous « efforcer pour que la génération qui vous suit puisse vivre et jouir de plus de beauté, de plus de bonheur »**. Toute l'action de la Diaspora Burundaise de Belgique, DBB-ASBL

s'inscrit dans ce sens. La DBB-ASBL reste donc disponible pour une contribution active dans cette optique et ce, pour l'intérêt supérieur du peuple burundais dans son ensemble tant meurtri par une décennie de guerre fratricide.

Pour la DBB-ASBL,

Libérat Ntibashirakandi, Président.